



GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT



Au service
des peuples
et des nations

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2013

Titre du Programme	Programme d'Inclusion Economique et Sociale « PRINCES »
Effet UNDAF :	1, 2 & 5
Effet CPD:	Amélioration de la participation politique des groupes sociaux en situation de vulnérabilité et de l'intégration de leurs préoccupations, du genre et des dimensions transversales (environnement, VIH/SIDA) dans les plans, politiques et stratégies sectorielles
Résultats attendus/Objectifs annuels:	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisée <ul style="list-style-type: none"> • L'état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (Genre/GEPMI, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles/ministérielles réalisé. 2. Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD) <ul style="list-style-type: none"> • Le RNDH lancé • Le Guide d'élaboration du RADEC produit • Le Rapport sur l'APD élaboré 3. Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes cibles sont plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politique, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local <ul style="list-style-type: none"> • Le diagnostic des capacités des structures d'encadrement des communautés (ONG, OCB, etc.) et des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées) en matière de connaissance des droits (politiques, civiques, sociaux etc.) dans les communes de Maroua et Guider réalisé. • Le plaidoyer en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées) dans la prise de décision dans les communes de Maroua et de Guider mené. 4. Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs <ul style="list-style-type: none"> • Le plaidoyer auprès des chefs d'entreprise sur l'importance de l'intégration des pauvres dans la chaîne des valeurs et sur la RSE mené • Des outils d'élaboration des business plans intégrant la pauvreté dans la chaîne des valeurs développés.

	<p>5. La stratégie de développement du secteur social (des services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état des lieux et diagnostic en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables réalisés • Les choix stratégiques du secteur social en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables formulés.
Partenaire de réalisation :	DGPAT/MINEPAT
Parties Responsables :	PNUD MINPROFF, MINAS, CTD, INS, CTSE-DSCE, DADM, DAPE, DGCOOP, DI, DPPS, GICAM

Description sommaire

Le présent Programme d'Inclusion Economique et Sociale « PRINCES » est une initiative du Gouvernement et du PNUD

Il a pour but de renforcer l'implication des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des groupes sociaux marginalisés et des pauvres aux résultats de développement de même qu'aux prises de décisions politiques et sociales.

Il s'agit ici d'accompagner la réponse nationale aux défis identifiés en matière de prise en compte systématique et effective des préoccupations de ces populations cibles dans les instruments nationaux et locaux de planification ; et de promouvoir l'implication consciente du secteur privé dans la lutte contre la pauvreté.

Les dimensions « suivi » et « communication » seront traitées de façon transversale dans toutes les activités.

Le programme sera placé sous la responsabilité de la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du MINEPAT en sa qualité de partenaire de réalisation. Il sera mis en œuvre selon la modalité NIM (mise en œuvre nationale) conformément aux principes de la gestion axée sur les résultats, avec les partenaires mentionnés dans le cadre des résultats et ressources du CPAP.

Période du Programme :	2013-2017	Budget PTA 2013 : 423 466 USD
Domaine de Résultats-clés (Plan Stratégique) :	Réduction de la pauvreté et réalisation des OMD - Gouvernance démocratique	- Trac : 250 000 USD
Atlas Award ID:	00074612	- TTF : 70 764 USD
Date de début :	2013	- Gvt : 65 519 USD
Date de fin :	2017	- Cost Sharing : 37 183 USD
Arrangements de Gestion :	NIM	Ressources totales requises pour toute la durée du Programme : 5 000 000 USD
Date du LPAC :	18 Juin 2013	Total des ressources allouées _____
		• Fonds réguliers : 2 500 000 USD
		• Autres :
		○ Donateur : _____
		○ Donateur : _____
		○ Donateur : _____
		○ Gouvernement : _____
		Budget non financé : 2 076 534 USD
		Contributions en nature

Section I. Description narrative

Partie I. Analyse de la situation

Cf. partie narrative du CPAP : alinéas 2.5; 2.6; 2.7 et 2.8.

Partie II. Stratégie

Cf. Partie narrative du CPAP : alinéa 4.15

Les activités prévues au cours de l'année 2013 visent les résultats suivants :

1. La réalisation de l'état des lieux sur la prise en compte du genre et des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des grands chantiers. ;
2. une assistance technique est apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux pour la production et le lancement du RNDH; le développement du Guide d'élaboration du RADEC et les Consultations nationales sur le « Post 2015 ».
3. les institutions et les acteurs en charge de la planification du Développement national et local disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte effective des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles ou ministérielles et dans les plans communaux de développement ;
4. le Business Advisory Service du GICAM et les CFCE sont dotés en compétence technique et en outils pour accompagner les Entreprises dans l'intégration des pauvres dans la chaîne des valeurs
5. la stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) est actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale

Partie III. Arrangements de gestion

Le Programme sera exécuté sous la modalité de mise en œuvre nationale (NIM). Le Partenaire de réalisation est la Direction Générale de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT) du MINEPAT.

Le Comité de Programme est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. En d'autres termes, il examinera l'état d'avancement du projet et proposera une orientation et des recommandations visant à garantir la production des résultats convenus de manière adéquate et conformément aux prévisions.

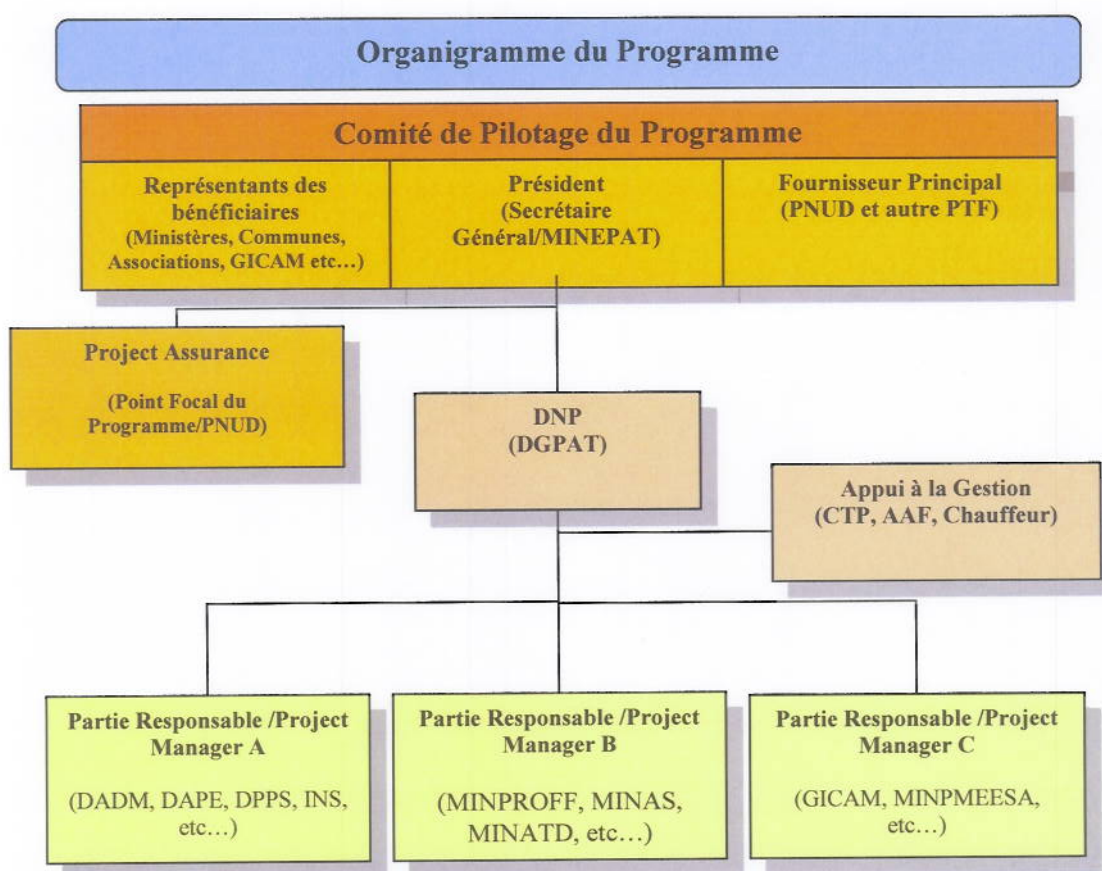
Le Comité de Programme comprend les fonctions suivantes :

- **Le Président**, qui dirige le Comité de programme. Il assure la supervision générale du Programme, concilie les positions des autres groupes au sein du Comité de Programme en s'assurant que les activités programmées conduisent aux résultats prévus et restent conformes à la politique nationale dans le domaine. Ce rôle est assuré par l'Agence Gouvernementale de Coopération (MINEPAT) représenté par le Secrétaire Général.
- **Le Fournisseur principal** comprend outre le partenaire de réalisation, les parties responsables, le PNUD et d'autres partenaires techniques et financiers, le cas échéant. Leur principal rôle consiste à valider la faisabilité technique (pour les parties responsables et le partenaire de réalisation) et financière (pour les partenaires financiers) des produits retenus et des exigences issues de la consultation des bénéficiaires du Programme. Les représentants du partenaire de réalisation, des

parties responsables et du PNUD seront identifiés et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC.

- **Le Bénéficiaire principal** comprend les représentants des groupes de personnes ou institutions appelées à utiliser les produits issus du programme. A ce titre leur principal rôle dans le Comité de Programme consiste à préciser les caractéristiques des produits retenus et le processus de leur obtention. Ce faisant, ils ébauchent les critères de qualité des produits attendus du Programme et en suivent, au sein du Comité de Programme, l'observance effective. Par conséquent, les représentants des bénéficiaires seront identifiés selon les produits attendus du programme et leur nomination au sein du Comité entérinée par arrêté de l'AGC.

De façon schématique, le cadre de redevabilité et de gestion du Programme se présente comme ci-dessous.



La Structure de gestion du Programme

Sur le plan opérationnel, le programme est géré par le Directeur National du Programme (DNP) sous la supervision duquel œuvre l'équipe du Programme. Cette fonction est confiée au Directeur Général de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (DGPAT).

Il assure le rôle d' « **Approving Manager** ». En tant que tel, il est l'ordonnateur sur le budget du projet et approuve les demandes de service ainsi que les demandes de paiement pour le projet. Il signe le Rapport financier et l'Autorisation de financement et certificat de dépenses (FACE). Il veille sur la bonne mise en œuvre globale du projet, ainsi qu'à la cohérence des actions du projet avec les politiques et orientations

stratégiques sectorielles. Il doit aussi mobiliser les ressources pour l'atteinte des résultats du projet. Il approuve et signe le plan de travail de l'année suivante, approuve et signe en fin d'année le Rapport combiné de dépenses.

Sous la supervision directe du DNP, le rôle de « **Project Manager** » est tenu par le Responsable ou Point Focal du produit/sous-produit. En tant que tel chaque responsable du produit/sous-produit joue le rôle de « Project Manager » par rapport à celui –ci. Il/elle est responsable de la réalisation du produit et s'assure que toute dépense engagée à ce titre est prévue dans le PTA et que les ressources y relatives sont disponibles. Il/elle veille à ce que le produit, tel que décrit dans le PTA soit réalisé suivant les normes de qualité requises. Le « Project Manager » fournit les inputs pour la production dans les délais et selon les normes requises des documents exigés (différents journaux, rapports périodiques...). Pour plus de détails sur les fonctions du Project Manager Cf. « document rôles et responsabilités » en annexe 2.

Le Programme comprend les responsables de produits/sous-produit suivants :

1. PRODUIT 1.1 : L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisée.

POINT FOCAL/PROJECT MANAGER: **Division des Analyses démographiques et des Migrations (DADM) accompagné par le MINAS et le MINPROFF**

2. PRODUIT : 1.2: Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD)

POINTS FOCAUX/PROJECT MANAGER: **Institut National de la Statistique (INS), DADM, Division des Analyses et des Politiques Economiques (DAPE), Division de la Prospective et de la Planification Stratégique (DPPS), Division Informatique (DI) et MINREX**

3. SOUS-PRODUIT 1.3.1: Les Communes cibles et celles abritant les grands chantiers prennent en compte les préoccupations des groupes vulnérables, le genre et les autres dimensions transversales (Agendas 21 locaux, VIH/Sida) dans les plans communaux de développement

POINT FOCAL/PROJECT MANAGER: **DADM,**

4. PRODUIT : 1.4: Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local

POINT FOCAL/PROJECT MANAGER: **DADM accompagnée par la Sous-Direction de la Promotion Economique de la Femme/MINPROFF et le MINAS**

5. PRODUIT : 1.5 : Le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans la chaîne de valeurs

POINT FOCAL/PROJECT MANAGER: **DAPE, MINPMEESA**

6. PRODUIT 1.6 : La stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale.

POINT FOCAL/PROJECT MANAGER : **DADM**

Chaque « Project manager » s'assure également que les informations relatives au programme soient produites et distribuées aux parties prenantes dans les délais, que les réunions statutaires soient tenues et les rapports y afférents parvenus aux parties prenantes.

Au cas où la partie responsable est une structure en dehors de celle du partenaire de réalisation, un Mémoire d'Entente précisant les rôles, responsabilités (moyens à mettre en œuvre, résultats, mécanisme de suivi, délais de livraison etc...) devra être établi entre les deux parties.

L'« Assurance de Programme » ou *monitoring* appuie le Comité de Pilotage pour assurer le suivi (*follow-up*) des résultats en conformité avec les normes de qualité requise. A cet effet, il/elle s'assure de l'enregistrement régulier des progrès et de l'évolution des performances du programme dans la plateforme de suivi des résultats. Il/elle effectue des visites de suivi (réalisation des activités, des résultats) et s'assure que la mise en œuvre du programme s'effectue dans le respect des normes et procédures pertinentes.

Cette fonction est assurée par le Conseiller Technique Principal qui, en dehors de l'appui de fond apporté au Directeur National et aux « Project Manager » pour la bonne exécution des activités programmées, vise les demandes de services et de paiement soumises à la signature du DNP pour attester de la conformité des activités devant être réalisées au plan de travail annuel. Il partage cette fonction avec le personnel du PNUD basé au bureau du PNUD en charge du Programme. Ce dernier vise toutes les requêtes soumises par le programme au PNUD et s'assure que la réalisation du programme se déroule conformément aux dispositions et procédures en vigueur.

En raison du nonaccès du « Project Manager » à ATLAS, l'« Assurance du Programme » mettra à jour les journaux et les rapports périodiques, sur la base des informations fournies par ledit Gestionnaire du programme. Il les fera viser par celui-ci et signer par le DNP avant leur partage au Comité de pilotage, conformément aux dispositions du plan de communication et de suivi.

Ce dispositif est soutenu au quotidien par :

- a) Un Assistant Administratif et Financier qui a la charge de la gestion administrative et financière du programme dont le détail des fonctions est décrit dans les TDR en annexe 3,
- b) Un chauffeur (cf. TDR) en annexe 4

Les remises d'espèces aux Partenaires de réalisation se feront selon les dispositions du CPAP, contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Pour assister le partenaire de réalisation, le PNUD fournit les services d'appui ci-après :

- (i) Identification et/ou recrutement du personnel pour le projet ;
- (ii) Identification et facilitation des activités de formation, des études et missions ;
- (iii) Achats de biens et services par le projet ;
- (iv) Gestion des contrats des personnels du programme recrutés par le PNUD.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

Ces services feront l'objet d'un recouvrement de coûts, conformément aux dispositions du paragraphe 9.3 alinéa 2 du CPAP, relatives au recouvrement des coûts directs.

Partie IV. Suivi et évaluation

Conformément aux dispositions mentionnées dans le CPAP, le suivi et l'évaluation seront faits conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif du suivi et de l'évaluation est avant tout de veiller à une utilisation efficace des ressources ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de réalisation présentera

des rapports périodiques sur l'avancement des activités, les réalisations et les résultats du projet, en soulignant les défis rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions du plan de suivi et de communication annexé au PTA. Les rapports seront présentés selon les procédures en vigueur et harmonisés autant que possible avec ceux des autres agences des Nations Unies.

Dans le cadre du cycle annuel, sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'achèvement des résultats - clés. L'évaluation mettra en exergue les retours d'informations en provenance des bénéficiaires ainsi que les informations relatives à l'utilisation des ressources et l'efficacité de l'intervention.
- Un journal des problèmes sera mis à jour régulièrement par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme, afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes potentiels ou les demandes de changements ;
- Un journal des risques sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme, pour réévaluer le statut des risques identifiés. Les nouveaux risques seront enregistrés sur l'aval du responsable de projet en passant en revue les facteurs qui pourraient affecter la mise en œuvre du projet ;
- Sur la base des informations sus mentionnées, un rapport trimestriel d'avancement (RTA) du projet sera soumis par le Conseiller Technique en collaboration avec le Point Focal du Programme au comité de projet ;
- un journal des leçons apprises sera régulièrement mis à jour par le responsable du projet afin d'assurer un apprentissage actif et l'adaptation de l'organisation et pour faciliter la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet ;
- un plan de suivi sera activé et mis à jour par le responsable du projet afin de suivre les actions et les événements de gestion du projet.

Annuellement,

- Des représentants du PNUD et de la DGPAT accompagnés de la DGCOOP devraient effectuer des visites de terrain afin de valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la première année de mise en œuvre. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;
- Un rapport annuel de revue sera préparé par le Conseiller Technique et son équipe comme une auto évaluation à la gestion du projet, il ne devrait en aucun cas occasionner un lourd processus de préparation. Comme exigence minimale, le rapport annuel de revue devra consister à remplir le format standard du rapport trimestriel d'activités, couvrant toute l'année, avec des informations mises à jour sur les résultats obtenus vis-à-vis des cibles pré définies au niveau des produits. Ainsi, le rapport devra être directement utilisable comme outil de dialogue entre le responsable du projet et les partenaires ;
- Sur la base du rapport suscité, une revue annuelle du projet sera organisée durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'évaluer le progrès réalisé par le projet et pour valider le plan de travail pour l'année suivante. Durant la dernière année, cette revue sera l'évaluation finale. Elle doit se focaliser sur la mesure dans laquelle des progrès sont réalisés par rapport aux produits retenus, lesquels restent alignés par rapport aux effets concernés.

Partie V. Contexte juridique

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constitue un Document de Projet tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de réalisation.

Le Partenaire de réalisation devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de réalisation et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaire. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Les Partenaires de réalisation s'engagent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.5 à 7.8 du CPAP s'appliqueront.

PAGE DE SIGNATURE

Approuvé par le Ministre de l'Économie, de la
Planification et de l'Aménagement
Du Territoire (MINEPAT)



Manuel Nganou D.

Approuvé par le Programme des Nations Unies
Pour le Développement (PNUD)



Corneille AGOSSOU
Représentant Résident a.i.

TABLEAU DU PLAN DE TRAVAIL ANNUEL – PROGRAMME 1

Année 2013

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES/LIVRABLES Dresser la liste de toutes les activités, y compris de SEF, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	SOUS ACTIVITÉS / TACHES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	Source des fonds	BUDGET PLANIFIÉ			
			1erT	2eT	3eT	4eT			Description dans le budget	Montant (En USD)		
1.1 : L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/AP et les PCD des Communes cibles du Nord, de L'Extrême Nord et des grands chantiers réalisée <i>Etat des lieux disponible</i>	1.1.1: Réaliser un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (Genre/GEPML, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles/ ministérielles <i>Livrable : état des lieux prenant en compte les dimensions transversales (Genre/GEPML, VIH/Sida, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables</i>	1.1.1.1 : Recruter 03 Consultants					DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	74200 / Printing and Publications	438		
									71300 / Local Consultants			
		1.1.1.2 : Restituer le rapport du consultant	style="background-color: #cccccc;">	DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	73100/ Rental & Maint-Prentise	299					
						71600/ Travel						
		1.1.1.3 : Valider le rapport du consultant	style="background-color: #cccccc;">	DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	72500 /Supplies	299					
						72100 / Contr Serv Companies						
		1.1.1.4 : Suivre les critères de qualité	style="background-color: #cccccc;">	DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	74500 / Misc Exp	701					
						73100/ Rental & Maintenance - Prentise						
		Sous-Total Produit 1.1 :										31 465
		1.2: Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APTD) <i>Rapports disponibles selon échéancier retenu</i>	1.2.1: Finaliser le RNDH 2012 <i>Livrable : RNDH 2012 finalisé et lancé</i>	1.2.4.1 : traduire le RNDH en anglais				DADM	Ressources régulières (Trac)	71300/ Local Consultant	3 681	
						74500 / Misc Exp						
1.2.4.2 : Recruter un prestataire pour l'impression du RNDH 2012 en français et anglais	style="background-color: #cccccc;">			DADM	Ressources régulières (Trac)	72500/Supplies	35 777					
						74500 / Misc Exp						
1.2.4.3: Lancer officiellement le RNDH	style="background-color: #cccccc;">			DADM	Ressources régulières	73100/ Renting & maintenance- Prentise	1 988					

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES/LIVRABLES Dresser la liste de toutes les activités, y compris de SeTE, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	SOUS ACTIVITÉS / TACHES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	Source des fonds	BUDGET PLANIFIÉ	
			1erT	2eT	3eT	4eT			Description dans le budget	Montant (En USD)
		post 2015					(Trac)	74500 / Misc Exp	420	
		1.2.3.3 : Faire le suivi avec le Gouvernement des résolutions issues de l'AG						73100/Renting & maintenance- Premises 72500/Supplies	2 000 1 900	
		1.2.6.1 : Rapatrier la base de données sur l'APD de l'Arménie au Cameroun						74500 / Misc Exp	112	
		1.2.6.2 : Former les administrateurs du système au Centre Mondial de Formation de Synergy						71200/International Consultant 74500 / Misc Exp	PM 120	
		1.2.6.3 : Déployer le système DAD et du Portail Web dans le pays par le consultant ;						71600/Travel 74500 / Misc Exp	9 561 478	
		1.2.6.4 : Tester le bon fonctionnement du système ;							PM	
		1.2.6.5 : Constituer des équipes de collecte ;							PM	
		1.2.6.6 : Collecter les données de base du système							PM	
		1.2.6.7 : Effectuer le suivi/évaluation de la collecte des données							PM	
		1.2.6.8 : Valider la consolidation des données de base du système DAD ;							PM	
								73100/Renting & maintenance- Premises 72500/Supplies	1193 255	
								71600/Travel	16 199	
								72100/Contractual Services-Companies	994	
								74500 / Misc Exp	974	

PRODUITS DU CP ATTENDUS et Indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES/LIVRABLES Dresser la liste de toutes les activités, y compris de SEFE, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	SOUS ACTIVITÉS / TACHES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	Source des fonds	BUDGET PLANNIFIÉ		
			1erT	2eT	3eT	4eT			Description dans le budget	Montant (En USD)	
		1.2.6.9 : Valider la rédaction et la consolidation du rapport DAD Cameroun sur l'APD ;					DI	Govt.		PM	
		1.2.6.10 : produire le premier draft du rapport ;					DI	Govt.		PM	
		1.2.6.11 : Valider le rapport DAD Cameroun sur l'APD					DI	Govt.	73100/Renting & maintenance- Premises	895	
									72500/Supplies	5 204	
									71600/Travel	15 790	
									72100/Contractual Services-Companies	895	
									74500 / Misc Exp	1 140	
		1.2.6.12 : Suivre les critères de qualité					DI			PM	
Sous-Total Produit 1.2 : Trac = 81 571 ; Govt = 65 519 ; Cost Sharing = 37 183											
1.4: Les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local Nombre de structures d'animation des communautés (ONG, OCB etc.) formées pour informer et sensibiliser les groupes vulnérables sur leurs droits (Cible: Au moins 2 structures formée par région; Pourcentage des personnes sensibilisées connaissant leurs droits (Cible : 80%);	1.4.1: Faire le diagnostic des capacités des structures d'encadrement des communautés (ONG, OCB, etc.) et des populations cibles (femmes, jeunes, personnes handicapées) en matière de connaissance des droits (politiques, civiques, sociaux etc.) dans les communes de Maroua et Guider Livrable : Le niveau des connaissances des populations et des structures d'encadrement sur les droits et devoirs de celles-ci et leur implication dans la prise de décisions.	1.4.1.1 : Recruter le consultant					DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	74200 /Printing and Publications	438	
										71300/Local Consultants	7 355
		1.4.1.2 : Restituer le rapport du consultant						DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	73100/Renting & maintenance- Premises	199
										71600/Travel	8 134
		1.4.1.3 : Valider le rapport du consultant						DADM MINAS MINPROFF	Ressources régulières (Trac)	71300/local consultant	199
										72100/Contractual Services-Companies	994
										72500/Supplies	545
										74500 / Misc Exp	1 082
										73100/Renting & maintenance- Premises	100
										71600/Travel	6 369
										71300/local consultant	199
										72100/Contractual Services-Companies	497

PRODUITS DU CP ATTENDUS et Indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES/LIVRABLES Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	SOUS ACTIVITÉS / TÂCHES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	Source des fonds	BUDGET PLANIFIÉ	
			1erT	2eT	3eT	4eT			Description dans le budget	Montant (En USD)
	Lionnabe : Outils respectant les critères de qualités définis	1.5.2.2 : Produire les outils d'intégration des pauvres dans la chaîne des valeurs 1.5.2.3 : suivre les critères de qualités					DAPE MINPMBES A	Ressources régulières (Trac)	72100/Contractual Services-Companies 74500 / Misc Exp	1 243 63
							DAPE MINPMBES A			
Sous-Total Produit 1.5 : Trac = 33 193										
1.6: La stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) actualisée en y intégrant l'aspect protection sociale. Stratégie de développement du secteur social actualisée disponible	1.6.1: Faire un état des lieux et diagnostic en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables Lionnabe : Etat des lieux et diagnostic intégrant la situation des femmes et des couches vulnérables	1.6.1.1 : Recruter 01 consultant pour l'analyse des mécanismes informels de protection sociale en milieu urbain 1.6.1.2 : Organiser les consultations régionales pour l'identification des besoins spécifiques des bénéficiaires/cibles (Extrême-nord, Adamaoua, Est, Nord -ouest, Littoral) (Extrême-nord, Adamaoua, Est, Nord -ouest, Littoral) 1.6.1.3 : Rédiger les rapports régionaux					DADM	TTF	71300/Local consultants	15 900
							DADM	TTF	74500 / Misc Exp	994
							DADM	TTF	73100/Renting & maintenance-Premisses	994
							DADM	TTF	72500/Supplies	746
							DADM	TTF	72100/Contractual Services-Companies	2 485
							DADM	TTF	71600/Travel	2 485
							DADM	TTF	74500 / Misc Exp	746
							DADM	TTF	73100/Renting & maintenance-Premisses	478
							DADM	TTF	71600/Travel	8 903
							DADM	TTF	72500/Supplies	746
				DADM	TTF	72100/Contractual Services-Companies	2 485			
				DADM	TTF	74500 / Misc Exp	469			
				DADM	TTF	72100/Contractual Services-Companies	199			
				DADM	TTF	74500 / Misc Exp	10			
	1.6.2 : Formuler les choix stratégiques du secteur social en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des	1.6.2.1 : Recruter 01 Consultant				DADM	TTF	71300/Local Consultant	13 914	
						DADM	TTF	71600/Travel	1 988	

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	ACTIVITÉS PLANIFIÉES/LIVRABLES Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	Sous-activités/ TACHES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPON SABLE	BUDGET PLANIFIÉ		
			1erT	2eT	3eT	4eT		Source des fonds	Description dans le budget	Montant (En USD)
	Livrable : Charges couvertes	1.7.2.2 : Salaire de l'Assistant Financier et Administratif (AAF)					DGPAT	Ressources régulières (Trac)	71400/Contractual Services - Indiv	9 042
		1.7.2.3 : Salaire chauffeur					DGPAT	Ressources régulières (Trac)	71400/Contractual Services - Indiv	3 454
		1.7.2.4 : Régler les frais de sécurité du personnel					DGPAT	Ressources régulières (Trac)	74300/ Contributions	2 000
		1.7.2.5 : Régler la contribution du Programme au fonctionnement du dispensaire					DGPAT	Ressources régulières (Trac)	74300/ Contributions	2 000
		1.7.3 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme <i>Livrable : Point sur l'état d'avancement des réalisations du programme</i>	1.7.3.1 : Prendre en charge 01 mission de suivi du senior management (RR et DRR)					PNUD	Ressources régulières (Trac)	Travel
		1.7.3.2 : Prendre en charge 01 mission de suivi du PMSU					PNUD	Ressources régulières (Trac)	Travel Miscellaneous	PM PM
		1.7.3.3 : Prendre en charge 02 missions de suivi (Point Focal du Programme, spécialiste suivi, Communication)					PNUD	Ressources régulières (Trac)	Travel Miscellaneous	8 300 415
Sous-Total Produit 1.7 : Trac = 64 868										64 868
Ressource Trac :										250 000
Ressources: TTF : 70 764 ; Govt = 65 519 ; Cost Sharing = 37 183										173 466
Direct Projet Cost (2%) :										423 466
TOTAL										423 466

ANNEXE 1

PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL - PROGRAMME 1

PRODUITS DU CP ATTENDUS et indicateurs, y compris les objectifs annuels	SOUS-PRODUITS DE PROGRAMME DE PAYS	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	LIVRABLE	Année de mise en œuvre					
				2013	2014	2015	2016	2017	
<p>1.1: L'état des lieux sur l'intégration des dimensions transversales et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles, ministérielles/PAP et les PCD des Communes cibles du Nord, de l'Extrême Nord et des Grands Chantiers réalisés</p> <p><i>Etat des lieux disponible</i></p>		<p>1.1.1 : Réaliser un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (genre, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des personnes vulnérables dans les stratégies sectorielles/ ministérielles</p> <p>1.1.2 : Réaliser un état des lieux de la prise en compte des dimensions transversales (genre, VIH/Sida, Environnement) et des préoccupations des groupes vulnérables dans les PCD des communes cibles du Nord de l'Extrême Nord et des grands chantiers</p> <p>1.1.3 : Contribuer à la finalisation de l'Etude nationale sur l'identification des populations autochtones au Cameroun</p>	<p>Etat des lieux prenant en compte les dimensions transversales (Genre/CEPML, VIH/Sida, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables</p> <p>Etat des lieux prenant en compte les dimensions transversales (Genre/CEPML, VIH/Sida, Environnement) et les préoccupations des personnes vulnérables</p> <p>Données désagrégées sur les groupes considérés comme autochtones selon les critères internationaux</p>						
				<p>1.2.1 : Apporter une assistance pour la production de deux (02) rapports de suivi de la mise en œuvre des OMD</p> <p>1.2.2 : Apporter une assistance pour la préparation et la production deux (02) rapports sur le RNDH</p>	<p>02 Rapports de suivi de la mise en œuvre des OMD avec des données désagrégées</p> <p>02 RNDH avec des données désagrégées</p>				
				<p>1.2 : Une assistance technique apportée aux institutions en charge de l'élaboration des rapports socioéconomiques</p>					

<p>nationaux (OMD, RNDH, RADEC, DSCE, APD)</p> <p>Rapports disponibles selon échéancier retenu</p>	<p>1.3 : Les stratégies sectorielles ou ministérielles/PAP et les plans Communaux de développement des Communes cibles y compris celles abritant les grands chantiers prennent en compte le genre les préoccupations des groupes vulnérables, le genre et les autres dimensions transversales (Agenda 21 locaux, VIH/Sida)</p>	<p>1.3.1 : Les institutions et les acteurs en charge de la planification disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles et ministérielles/PAP</p>	<p>1.2.3 : Apporter une assistance pour la production le rapport sur le RADEC</p>	<p>02 RADEC avec des données désagrégées</p>					
			<p>1.2.4 : Apporter une assistance pour la production du rapport de suivi de la mise en œuvre du DSCE</p>	<p>XX Rapports de suivi de la mise en œuvre du DSCE avec des données désagrégées</p>					
<p>1.3 : Les stratégies sectorielles ou ministérielles/PAP et les plans Communaux de développement des Communes cibles y compris celles abritant les grands chantiers prennent en compte le genre les préoccupations des groupes vulnérables, le genre et les autres dimensions transversales (Agenda 21 locaux, VIH/Sida)</p>	<p>1.3.1 : Les institutions et les acteurs en charge de la planification disposent des compétences et outils nécessaires à la prise en compte des dimensions transversales dans les stratégies sectorielles et ministérielles/PAP</p>	<p>1.3.1.1 : Développer le guide d'intégration des dimensions transversales (Genre/GEPML, VIH/sida) et Approche vulnérable/handicap dans les stratégies sectorielles / ministériel</p>	<p>1.2.5 : Apporter une assistance pour la production du rapport sur l'APD</p>	<p>01 Rapport sur l'APD avec des données désagrégées</p>					
			<p>1.3.1.2 : Former les acteurs en charge de la planification et du développement local pour l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH, Environnement) dans les stratégies sectorielles/ministérielles</p>	<p>Guide intégrant des dimensions transversales (Genre/GEPML, VIH/Sida) et approche vulnérable/handicap élaboré</p>					
<p>Pourcentage des bénéficiaires des formations dans les Ministères et les Communes visées maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales dans les PCD (Cible 80%) :</p> <p>Nombre de stratégies sectorielles et PAP des ministères prenant en compte les dimensions transversales (cible) :</p> <p>Nombre des PCD des Communes visées prenant en compte les dimensions transversales (cible) :</p>	<p>Pourcentage des bénéficiaires des formations maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales (Cible 80%)</p> <p>Nombre de stratégies sectorielles et PAP des ministères prenant en compte les dimensions transversales (cible) :</p>	<p>1.3.1.3 : Apporter une assistance technique aux institutions pour l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH/sida, Environnement) dans les stratégies sectorielles (Rural, Infrastructure, Services Sociaux)</p>	<p>70% de stratégies sectorielles prenant en compte les dimensions transversales</p>						
			<p>80% d'acteurs en charge de la planification et du développement local maîtrisant les techniques d'intégration des dimensions transversales</p>						



	<p>les techniques d'intégration des dimensions transversales dans les PCD (Cible 80%):</p> <p>Nombre des PCD des Communes visées prenant en compte les dimensions transversales (cible:)</p>	<p>1.3.2.4 : Apporter une assistance technique aux Communes cibles pour l'intégration des dimensions transversales (Genre, VIH/sida, Environnement) dans les PCD, y compris dans les plans de gestion des impacts environnementaux et sociaux (PGES) des grands chantiers</p> <p>1.3.2.5 : Réaliser le suivi/évaluation de la prise en compte des dimensions transversales dans les PCD et les PGES des grands chantiers</p>	<p>70% de PCD et de PGES prenant en compte les dimensions transversales</p> <p>Rapports de Suivi</p>					
<p>1.4 : les populations en situation de vulnérabilité dans les communes visées plus aptes à faire intégrer leurs préoccupations dans les programmes, documents de politiques, stratégies et à prendre part aux instances de décision au niveau national et local</p>	<p>1.4.1: les populations cibles en situation de vulnérabilité plus aptes à prendre part aux instances de décisions au niveau national et local</p> <p>Pourcentage des personnes sensibilisées, formées connaissant leurs droits (cible : 80%)</p>	<p>1.4.1.1 : Faire le diagnostic des structures d'encadrement des communautés et des populations cibles (ONG, OCB, etc) en matière de droits (politiques, civiques, sociaux etc) dans les communes cibles</p> <p>1.4.1.2 : Elaborer une stratégie de renforcement des capacités des structures d'encadrement</p> <p>1.4.1.3 : Accompagner la mise en oeuvre de la stratégie de renforcement des capacités.</p> <p>1.4.1.4: Renforcer les aptitudes et les mécanismes d'intervention des acteurs publics et de la société civile</p>	<p>Document ressortant les méthodes et approches d'intervention des structures d'encadrement</p> <p>Stratégie élaborée</p> <p>70% de Formateurs maîtrisant les techniques de la formation (politiques, civiques, sociaux etc)</p> <p>75% d'acteurs maîtrisant les aptitudes et mécanismes d'interventions</p>					
<p>Nombre de structures d'animation des communautés (ONG, OCB, etc) formés pour informer et sensibiliser les groupes vulnérables sur leurs droits (cible : Au moins 2 structures formées par région ; pourcentage des personnes sensibilisées connaissant leurs droits (cible :80%)</p>	<p>1.4.2 l'implication des populations cibles en situation de vulnérabilité a la prise en compte de leurs préoccupations</p>	<p>1.4.2.1 : faire un plaidoyer en direction des autorités traditionnelles, religieuses et politiques pour l'implication des populations cibles dans la prise de décision</p>	<p>70% des autorités cibles favorables à l'implication des populations cibles dans la prise de décision</p>					



	<p>dans les programmes, documents de politique et stratégies renforcée pourcentage des personnes sensibilisées, formées capable de prendre part à l'élaboration des documents stratégiques (cible : 80%)</p>	<p>1.4.2.2 : structurer les populations cibles en groupe d'intérêt en matière de défense de leurs droits</p> <p>1.4.2.3 : Sensibiliser les populations cibles en situation de vulnérabilité sur leurs droits, devoirs et avantages liés à leur participation à la prise de décision</p>	<p>Liste élaboré respectant les critères de qualités</p> <p>80% de populations cibles connaissant leurs droits, devoirs et avantages</p>					
<p>1.5 : le secteur privé accompagné pour prendre en compte la lutte contre la pauvreté dans les chaînes de valeurs</p> <p><i>nombre de business plans intégrant les pauvres (cible :5)</i></p>		<p>1.5.1 : Faire un diagnostic des organisations patronales (chambre de commerce, GICAM, MECAM, CBF etc) dans la prise en compte de la pauvreté dans la chaîne des valeurs</p> <p>1.5.2 : Faire le plaidoyer auprès des chefs d'entreprise sur l'importance de l'intégration des pauvres dans la chaîne des valeurs et sur la RSE</p> <p>1.5.3 : Développer des outils d'élaboration des business plans prenant en compte le genre et les groupes vulnérables</p> <p>1.5.4 : Conclure un partenariat avec les structures techniques capables d'accompagner les Entreprises sur l'intégration de la pauvreté dans leurs business plans</p>	<p>Diagnostic respectant les critères de qualité</p> <p>70% des cibles favorables à l'intégration de la lutte contre la pauvreté dans leurs plans d'affaires</p> <p>Outils respectant les critères de qualités définis</p> <p>Partenariat spécifiant les critères de qualité</p>					
		<p>1.5.5 : Suivre la mise en œuvre de l'intégration de la pauvreté dans les business plans des Entreprise cibles</p>	<p>Rapport de suivi</p>					
<p>1.6 : la stratégie de développement du secteur social (services sociaux de base) actualisée en y intégrant</p>		<p>1.6.1 : Faire un état des lieux et le diagnostic en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables</p>	<p>Etat des lieux et diagnostic intégrant la situation des femmes et des couches vulnérables</p>					

<p>L'aspect protection sociale</p> <p>stratégie de développement du secteur social disponible</p>		<p>1.6.2 : Formuler les choix stratégiques du secteur social en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables</p>	<p>Priorités des femmes et des groupes vulnérables en matière de protection sociale</p>					
		<p>1.6.3 : Développer la matrice d'actions prioritaires en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables</p>	<p>Matrice respectant les critères de qualité</p>					
<p>1.7: Le Programme est géré efficacement.</p> <p>(i) Taux de décaissement. Cible: 90%</p> <p>(ii) Rating de l'audit du projet. Cible: Satisfaisant.</p> <p>(iii) Disponibilité des rapports périodiques du projet. Cibles: 03 rapports trimestriels au début de chaque trimestre et 01 rapport annuel.</p> <p>(iv) Satisfaction de la Direction Nationale et du PNUD sur la gestion du projet. Cible: Satisfaisant</p>		<p>1.6.4 : Mener des études spécifiques auprès des groupes sociaux vulnérables des communautés cibles</p>	<p>Rapport d'études respectant les critères de qualité</p>					
		<p>1.6.5 : Procéder à la mise à jour de la stratégie de développement du secteur social en intégrant l'aspect protection sociale des femmes et des couches vulnérables</p>	<p>Document respectant les critères de qualité</p>					
		<p>1.7.1 : Assurer le fonctionnement du Programme</p>	<p>Gestion efficace du programme</p>					
		<p>1.7.2 : Couvrir les charges du Staff d'appui à la gestion du programme</p>						
		<p>1.7.3 : Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités du Programme</p>	<p>Rapport sur l'état d'avancement des réalisations du programme</p>					